

France Victimes 89 – ADAVIRS

OFFRE D'EMPLOI : Juriste – pôle victimes

Qualification : Master en droit (pénal de préférence)

Descriptif du poste :

Au sein du pôle victimes de notre association, vos missions seront :

- Accueil physique et téléphonique des victimes d'infractions pénales
- Accompagnement et information des victimes dans leurs démarches
- Evaluation des situations et rédaction de rapports (EVVI, EAP) notamment en vue de l'obtention d'un dispositif de protection type BAR
- Démarches proactives auprès des victimes
- Notification de classements sans suite
- Enregistrement et statistiques des entretiens menés
- Orientation le cas échéant vers le réseau partenarial local
- Renseignements dans le cadre de l'accès au droit
- Représentation de l'association lors de réunions et événements extérieurs
- Développement sur partenariat judiciaire, institutionnel et associatif
- Participation à la formation/sensibilisation en interne (bénévoles, accueillants, volontaires en services civiques, stagiaires...) et en externe (Ecole Nationale de Police, Ecole Nationale des Greffes, personnels médical, forces de l'ordre, Education Nationale, ect...)

Compétences requises :

Connaissances approfondies en droit pénal, procédure pénale et dispositifs d'indemnisation, connaissance du secteur judiciaire et social et des techniques d'entretien.
Capacité à adapter son discours et vulgariser le langage juridique.

Qualités requises :

Autonomie, rigueur, dynamisme, capacité d'adaptation, bonne gestion du stress.
Sens de l'écoute, empathie, discrétion.
Aisance rédactionnelle, esprit d'analyse et de synthèse, excellente orthographe
Capacité de travailler en équipe.

Présentation de l'entreprise :

Association d'aide aux victimes d'infractions pénales, membre du réseau national France Victimes et agréée par la Cour d'Appel de Paris.

Lieu d'affectation :

AUXERRE (89) - Déplacements ponctuels dans le département de l'Yonne

Éléments contractuels :

Contrat de travail à durée indéterminée
Qualification : agent de maîtrise
Salaire : selon Convention Collective CHRS
Durée hebdomadaire : 35H
13^{ème} mois
Tickets restaurants

Merci d'adresser votre candidature par courrier ou par mail à :

francevictimes89@adavirs89.com